

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 FEVRIER 2011
--

Séance ordinaire du Conseil Municipal du mercredi 9 février 2011 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 3 février 2011.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Gilbert SEYLLER donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN
Edith SCHWAB donne procuration à Justin FAHRNER
Christophe KNOBLOCH donne procuration à Christian SCHAUNER
Jean-Blaise FEIST donne procuration à Laurent RINGEISEN
Huguette BARONDEAU donne procuration à Jeannot LOOS

Secrétaire de séance : Justin FAHRNER

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal de la séance du 17 janvier 2011
2. Bâtiment périscolaire
 - a) Validation des plans de l'architecte
 - b) Sondages de sols
 - c) Bureau d'études
 - d) Mission SPS
3. Urbanisme
 - a) Cession de terrain
 - b) Aménagement d'entrée rue de Hilsenheim
4. Demande de location de la salle polyvalente
5. Demande de subvention de l'école pour voyage scolaire
6. Divers
 - a) Droit de préemption
 - b) Demande de subvention pour vin d'honneur
 - c) Personnel communal - CAE

1. Adoption du procès verbal de la séance du 17 janvier 2011

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 17 janvier 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Bâtiment périscolaire

a. Validation des plans de l'architecte

Le Maire excuse tout d'abord l'architecte M. TISNÉ, absent en raison de difficultés de transports (pas de TGV vers Strasbourg).

Il ajoute que le Conseil de la CCGR (Communauté de Communes du Grand Ried) lors de sa séance du 8 février 2011 a validé le site de Wittisheim pour le projet périscolaire.

Il présente ensuite le dernier plan réalisé par l'architecte en date du 8 février 2011, qui tient compte des remarques faites par Céline SPITZ, agent de développement et chargée du projet à la CCGR. Cette dernière a travaillé en étroite collaboration avec Jeunesse et Sports dont les observations ont également été prises en compte. Le Maire retrace toutes les évolutions successives du plan initial, les modifications apportées et les débats ayant eu lieu, les différents mails échangés ayant été transmis aux conseillers municipaux au fur et à mesure pour leur permettre de donner leur avis.

Il souligne la réactivité de l'architecte. Le plan est aujourd'hui finalisé. Si les conseillers l'approuvent, la prochaine étape sera le dépôt du permis de construire et la rédaction d'un cahier des charges qui permettra la publication d'un appel d'offre pour le choix des entreprises intervenant sur le site.

Le coût de l'opération sera alors évalué et déterminé pour le budget 2011. Cette année, un certains nombres d'investissements sont prévus mais il faudra donner la priorité à certains projets, l'objectif étant de maintenir les taux de fiscalité et d'éviter d'emprunter.

Rachel GRUSSENMEYER arrive à 20 heures 30.

L'extension prévue sur le plan est ensuite évoquée : d'abord prévue d'une surface de 17 m², elle est aujourd'hui de 41m², elle a volontairement été agrandie pour pouvoir bénéficier de tout l'espace disponible. Elle sera prévue au permis de construire, la dalle sera préparée ainsi que l'ensemble des réseaux. Il n'est pas encore décidé si elle sera faite tout de suite ou plus tard. Il sera demandé à l'architecte un cahier des charges avec l'extension et un sans l'extension pour pouvoir comparer la différence de prix. Cette extension s'avérera utile en cas d'accueil d'enfants les mercredis ou lors des vacances scolaires, mais cette dernière option n'est pas encore arrêtée.

Enfin, le Maire ajoute que toutes les subventions possibles seront demandées. L'essentiel des subventions sera versé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) à condition que le site obtienne l'agrément Jeunesse & Sports.

Les conseillers décident à l'unanimité d'approuver le plan finalisé et autorisent le Maire à poursuivre les démarches pour la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

b. Sondages de sol

Les offres pour les sondages de sols ont été réceptionnées et le détail se présente comme suit. Un cahier des charges identiques a été demandé à savoir deux sondages pressiométriques et deux sondages à la pelle mécanique.

ENTREPRISE	HT	TVA	TTC
HYDROGEOTECHNIQUE EST	2 260.10 €	442.98 €	2 703.08 €
COMPETENCE GEOTECHNIQUE	2 506.57 €	491.29 €	2 997.86 €
FONDASOL	3 305.00 €	647.78 €	3 952.78 €

Les conseillers décident à l'unanimité de retenir l'entreprise la moins disante, Hydrogéotechnique Est de ECKBOLSHEIM pour la somme de 2 260.10 € HT soit 2 703.08 € TTC (OP 655, C/2313).

Adopté.

c. Bureau d'études

Les offres des bureaux d'études ont été réceptionnées et le détail se présente comme suit :

	Missions	PRIX HT	TVA	TTC	Observations
DEKRA	L+ PS + SEI	3 200.00 €	627.20 €	3 827.20 €	Missions optionelles : ATTAXES (Vérification après travaux soumis à PC et établissement de l'attestation d'accessibilité aux personnes handicapées) et PREPAXS (Assistance technique pour la préparation des opérations de vérification finale en accessibilité aux personnes handicapées) 2 000 € HT soit 2 392 € TTC
VERITAS	L + SEI + HAND	3 530.00 €	691.88 €	4 221.88 €	en plus : 400 € HT pour la délivrance de l'attestation handicapé
SOCOTEC	L+PS+SEI + HAND	4 350.00 €	852.60 €	5 202.60 €	Attestation Handco 400 € HT est comprise (les autres missions à 3950 € HT)

Il est constaté que les offres ne sont pas complètes, il sera demandé à Véritas de faire un chiffrage pour la mission PS afin de pouvoir comparer les différentes propositions. Les membres du Conseil décident d'autoriser le Maire à retenir l'offre la moins disante et à signer le marché avec le bureau d'études retenu. (Dépense imputée : OP 655, C/2313)

Adopté.

d. Mission SPS

Les offres pour la mission SPS ont été réceptionnées et le détail se présente comme suit :

		PRIX HT	TVA	TTC
DEKRA	Mission SPS	2 410.00 €	472.36 €	2 882.36 €
VERITAS		3 060.00 €	599.76 €	3 659.76 €
SOCOTEC		4 656.00 €	912.58 €	5 568.58 €
ADC EST		1 344.00 €	263.42 €	1 607.42 €

Il est constaté l'écart de prix conséquent entre les différentes propositions, ce qui s'explique par l'analyse des soumissionnaires quant au chiffrage des heures dédiées aux diverses missions, certains prévoient plus d'heures que d'autres ce qui explique un prix plus élevé.

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment industrialisé, les intervenants ne sont pas nombreux et le nombre d'heures à consacrer à la mission ne sont pas aussi conséquentes.

Il est proposé de retenir l'entreprise la moins disante, ADC EST de ECKBOLSHEIM pour la somme de 1 344.00 € HT soit 1 607.42 € TTC (OP 655, C/2313).

Adopté.

3. Urbanisme

a) Cession de terrain

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la cession de deux parcelles sises section 7, l'une d'une surface de 0,15 ares et l'autres de 0,05 a soit environ 20m² à titre gratuit à Mmes Martine HEINRICH et Nathalie EHRHART dans le cadre d'une régularisation de l'alignement Rue des Soeurs/Rue de Niffratzheim.

Adopté.

b) Aménagement d'entrée rue de Hilsenheim

Le Maire a fait le point sur le projet d'aménagement d'entrée de village rue de Hilsenheim : lors de sa rencontre avec M. EBERLIN du Conseil Général (Unité Territoriale de Sélestat) et M. Nuber du cabinet BEREST, il a été évoqué la construction de l'ilot d'entrée rue de Hilsenheim : la création d'un cheminement piétonnier jusqu'au giratoire, un passage piétons au droit de l'ilot, ajout de 2 candélabres...

A la demande du maître d'œuvre, un relevé topographique et altimétrique est à réaliser. Il est proposé d'autoriser le Maire à missionner le cabinet de géomètres Schaller-Roth-Simler de Sélestat pour cette réalisation.

Après avoir expliqué aux conseillers les nouvelles modalités de versement des subventions, le Maire ajoute qu'une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général 67.

Adopté.

4. Demande de location de la salle polyvalente

Le Rotary Club de Sélestat souhaite organiser un concert à la salle polyvalente de Wittisheim le 29 avril 2011 à 20 heures, dont les bénéfiques serviront à la construction d'un centre de soins en milieu rural en République d'Haïti.

Etant donné que cette association organise ce concert dans le cadre d'une œuvre caritative, il est proposé de leur louer la salle polyvalente pour la somme de 150 €.

Adopté.

5. Demande de subvention de l'école pour voyage scolaire

L'école sollicite une subvention dans le cadre du voyage scolaire à Berlin qui aura lieu au mois de mai. Le plan de financement de ce voyage se présente comme suit :

Dépenses				Recettes			
	NBRE	PRIX UNITE	TOTAL		NBRE	€/PERSONNE	TOTAL
LOGEMENT 4 nuitées Enfants	192	27.00 €	5 184.00 €	C G	49	- €	- €
LOGEMENT 4 nuitées Adultes	28	54.00 €	1 512.00 €	MAIRIE	55	60.00 €	3 300.00 €
			- €	Crédit Mutuel	49	2.00 €	98.00 €
BUS	1	3 200.00 €	3 200.00 €	Ventes torchons	1	1 400.00 €	1 400.00 €
Visites	55	45.00 €	2 475.00 €	Sponsors/Dons	1	1 000.00 €	1 000.00 €
Trans/Place (vendredi)	55	2.00 €	110.00 €	OVS	49	20.00 €	980.00 €
Repas				Maeri	1	- €	- €
Soirs (l,m,m = 4 x 56)	224	8.50 €	1 904.00 €	COOP	1	50.00 €	50.00 €
Midi(Ma,j,v)	220	6.00 €	1 320.00 €	Tombolas	1	300.00 €	300.00 €
Goûters	275	2.50 €	687.50 €				- €
Lunch packet (v soir)	56	5.00 €	280.00 €				- €
Total			16 672.50 €				7 128.00 €

Répartition finale comme suit :

Prix par enfant	16 672.50 €	49	340.26 €		<i>Dépenses</i>	<i>Participations</i>
					16 672.50 €	7 128.00 €
				Solde	9 544.50 €	
				Nombre	49	
				Part. famille	194.79 €	

Il est décidé à l'unanimité d'accorder la subvention de 3 300 € demandée dans le cadre de ce voyage. Il est fait remarquer l'effort financier important de la commune pour ce projet et précisé que ce type de subvention ne pourra pas être reconduit tous les ans.

D'autre part, les conseillers approuvent l'idée d'un voyage à Berlin, ville passionnante de par son patrimoine historique et culturel, mais il a été rappelé que la commune de Wittisheim est jumelée avec celle de Rheinhausen et que les relations entre les deux communes peuvent être développées par le biais scolaire également.

Adopté.

6. Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De Mme Vanessa FERRY à M. Pascal BOHN, pour l'habitation située section 30, parcelles 318/174, sise 6 rue de Bergheim et d'une superficie de 7,44 ares.

b. Demande de subvention pour vin d'honneur

Dans le cadre de l'organisation de leur concert d'hiver annuel qui aura lieu le samedi 12 février 2011, l'Harmonie Musique Espérance sollicite une subvention pour la prise en charge des frais de vin d'honneur. Il est proposé d'accorder la mise à disposition gratuite de la salle et de verser comme à l'accoutumée, 100 € sur présentation des justificatifs des frais engagés.

Adopté à 18 voix pour et une abstention de Justin FAHRNER en raison de sa position de secrétaire de l'association.

c. Personnel communal - CAE

Le Maire informe les conseillers, qu'un poste de CAE est publié à Pôle Emploi, comme chaque année. Ce contrat d'une durée de 20 heures par semaine est prévu pour 6 mois : du 1^{er} avril au 30 septembre 2011. L'agent sera affecté au service technique pour aider à faire face à la surcharge de travail estival.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 30 et s'achève par le verre de l'amitié offert par le Maire à l'occasion de son anniversaire.

Le Secrétaire de séance,
Justin FAHRNER.

Le Maire,
André KRETZ.